



**Fiche d'inscription
Temps d'Activités Périscolaires
et cantine du mercredi midi
1^{ère} et 2^{nde} périodes 2015/2016**



1 - Organisation des TAP

Les temps d'activités périscolaires (TAP) sont facultatifs. Pour l'école Sainte Anne, ils se déroulent le lundi et le jeudi de 15h15 à 16h45. Les enfants qui ne seront pas récupérés à 16h45 seront pris en charge par la garderie municipale.

2 - Inscription aux TAP

L'organisation des TAP nécessite l'inscription des enfants pour la période du 1^{er} septembre au 18 décembre 2015. L'inscription vaut pour les deux périodes.

Noms et prénoms des enfants	Classe	TAP du lundi*	TAP du jeudi*

* indiquer par oui ou par non

3 -Inscription pour la cantine du mercredi

L'inscription pour les repas du mercredi midi est obligatoire.

La cantine sera ouverte le mercredi à 12h. Si votre enfant ne fréquente pas l'accueil de loisirs l'après-midi, vous pourrez le récupérer entre 13h et 13h30 sur la cour de l'école communale. Les enfants fréquentant l'accueil de loisirs l'après-midi seront pris en charge directement par les animateurs.

1 ^{ère} Période	Noms et prénoms des enfants	02/09	09/09	16/09	23/09	30/10	07/10	14/10

2 ^{ème} Période	Noms et prénoms des enfants	04/11	18/11	25/11	02/12	09/12	16/12

Cocher les cases si présence des enfants.

Signature